

2026 / 2027

# DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

## RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

Responsable 1

NOM et prénom :  
tél du domicile et/ou portable :  
Mail :  
Adresse postale :  
(si différente de l'enfant)  
SIGNATURE

Autorité parentale  oui  non

Situation familiale<sup>1</sup> :

<sup>1</sup>Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Séparé(e)  
– Concubin(e) – Pacsé(e) – Divorcé(e)

Garde alternée<sup>2</sup> :  oui  non

<sup>2</sup> joindre la copie du jugement ou attestation sur l'honneur signée des 2 responsables + calendrier de garde alternée

Responsable 2

NOM et prénom :  
tél du domicile et/ou portable :  
Mail :  
Adresse postale :  
(si différente de l'enfant)  
SIGNATURE

Autorité parentale  oui  non

Situation familiale<sup>1</sup> :

<sup>1</sup>Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Séparé(e)  
– Concubin(e) – Pacsé(e) – Divorcé(e)

Garde alternée<sup>2</sup> :  oui  non

<sup>2</sup> joindre la copie du jugement ou attestation sur l'honneur signée des 2 responsables + calendrier de garde alternée

ENFANT

NOM et prénom :  
  
Date de naissance :  
  
CLASSE DEMANDÉE :

COMMUNE DE RÉSIDENCE :

DEMANDE DE DÉROGATION VERS LA COMMUNE DE :

NOM DE L'ÉCOLE :

## DOCUMENTS ET DÉMARCHES OBLIGATOIRES :

- Joignez à cette fiche un courrier adressé au président de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet expliquant le motif de la demande de dérogation et les justificatifs s'il y a lieu. \*
- Rapprochez vous de votre commune de résidence afin qu'elle transmette votre dossier à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

## BON À SAVOIR :

- La dérogation au secteur scolaire n'implique aucun engagement en ce qui concerne l'organisation des circuits de transport scolaire. La demande de dérogation étant un choix personnel des familles, celles-ci prendront leurs dispositions pour assurer le transport de leurs enfants vers l'école de leur choix.

\* Justificatif de domicile - Livret de famille -

## VISA DE LA COMMUNE OÙ EST DOMICILIÉ L'ENFANT

---

Attestant que l'enfant cité dans cette demande réside bien dans la commune de :

Préavis de la commune de résidence :

Favorable       Défavorable

Prise en charge financière :  Oui       Non

(Ne concerne que les communes hors agglomération Gaillac-Graulhet)

La commune de résidence prend l'attache de la commune d'accueil sollicitée par la famille pour connaître son positionnement (notamment au vu de ses effectifs) en transmettant ce document.

Fait à \_\_\_\_\_ le ... / ... / ...

**Visa du Maire de la commune de résidence**

## VISA DE LA COMMUNE SOLLICITÉE PAR LA FAMILLE

---

Commune de :

Avis favorable       Avis défavorable

Prise en charge financière :  Oui       Non

Motifs:

Fait à \_\_\_\_\_ le ... / ... / ...

**Visa du Maire de la commune sollicitée par la famille**

## VISA DE LA COMMUNE DE RATTACHEMENT SCOLAIRE

---

Commune de :

Avis favorable       Avis défavorable

Motifs:

Fait à \_\_\_\_\_ le ... / ... / ...

**Visa du l'él(u) Référent(e) scolaire de la commune de rattachement scolaire.**

Pour les territoires accueillant des enfants de moins de 3 ans l'inscription sera validée en concertation avec le ou la directeur-trice de l'école.

## VALIDATION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Ou son représentant actant la participation financière de l'agglomération s'il y a lieu.

---

Prise en charge financière :  Oui       Non

Fait à : Técou  
le ... / ... / ...

Le Président